



# giro.com

JUILLET-AOÛT 2014

## Le mot du maire

*Dans notre commune de Giromagny, tout comme en France, le nombre des personnes de plus de 70 ans augmente d'année en année. Un homme et une femme qui ont atteint 60 ans en 2013 peuvent espérer vivre en moyenne encore respectivement 22 ans et 27 ans. Et la progression est importante puisque de 2003 à 2013, les femmes ont gagné 2 ans et les hommes presque 3 ans. La qualité de vie, l'hygiène, la médecine, sont les principaux facteurs de cette augmentation.*

*Notre commune compte 480 personnes de plus de 70 ans, Denise Puget, 100 ans et Simone Thomas, 104 ans habitent encore chez elles entourées chaleureusement par leurs familles. La maison de retraite Saint-Joseph compte cette année 10 centenaires pour 160 résidents. Ces chiffres indiquent qu'il fait bon vivre à Giromagny et qu'on y vit longtemps. Ils montrent aussi l'excellence de l'établissement Saint-Joseph.*

*La commission communale "action sociale" a, lors de ses premières réunions, examiné les différents projets pour rester au plus proche des personnes qui ont des difficultés particulières, dont les personnes âgées : déneigement, isolement, canicule ... Cette commission s'est penchée également sur le "repas des Anciens" et le colis de Noël offerts aux personnes de plus de 70 ans.*

*Ces deux événements sont des occasions de se retrouver, de parler avec les amis ou les voisins, de rencontrer les élus, d'effectuer des doléances aussi. Les conseillers ont examiné l'augmentation du nombre des bénéficiaires, chiffré les coûts présents et futurs qui sont importants.*

*La commission, soucieuse de maintenir ces liens de convivialité, après étude de différentes propositions a, dans ses conclusions, indiqué qu'elle ne souhaitait pas, à l'instar de l'espérance de vie, augmenter l'âge d'accès : 71 ou 72 ans. Elle souhaite conserver les deux événements mais sous la forme d'un choix : repas ou colis de Noël pour les personnes âgées de 70 ans et plus. Les personnes inscrites au repas ne recevront pas le colis de Noël. Celles et ceux qui offraient leur colis au CCAS pourront toujours le faire, naturellement.*

*Les invitations au repas, qui se déroulera le dimanche 9 novembre 2014, seront distribuées en juillet. La municipalité a suivi les conclusions de la commission en prenant acte du fait également que nombre de nos aînés nous avaient déjà suggéré cette décision.*

*Je souhaite à tous un bel été 2014.*

**Jacques COLIN**

## Virgule, ... point !

Le tribunal administratif de Besançon, statuant après audience publique du 3 juin, a décidé d'un rejet sur le fond de la requête en annulation des bulletins de vote de la liste "Avec vous, pour Giromagny", requête déposée par Stéphane JACQUEMIN au lendemain des dernières élections municipales.



## Voisins, voisines

Comme chaque année, à la fin du printemps, vient le temps de la maintenant traditionnelle fête des voisins. Plusieurs quartiers de Giromagny se sont prêtés au jeu, avec plus ou moins de succès pour les organisateurs.

Les premiers à célébrer l'événement ont été les habitants des rues situées autour de la place du Tilleul, qui se sont réunis le 23 mai dernier. Comme tous les ans, ici, c'est auberge espagnole et une quarantaine de personnes ont répondu "présent", avant que l'orage ne disperse la foule.

Le vendredi suivant venait le tour du quartier des Vosges, où comme chaque année, les voisins se sont retrouvés dans le local commun "Territoire Habitat", autour de petits plats préparés par chacun. Le maire est venu leur rendre une petite visite à l'apéritif, ce qui a été l'occasion d'échanges sur la vie du quartier. Francis LEVEQUE, le président de l'association de quartier, souhaite réunir encore plus de monde l'an prochain.

Le même jour, à l'initiative de Marie-Danièle THAUVIN, dont la devise est « les voisins de mes voisins sont mes voisins » le quartier des Fougerêts vivait sa fête des voisins avec un succès mitigé. En effet, seulement huit personnes avaient répondu à l'appel de leur voisine, d'où une petite déception qui sera certainement oubliée d'ici l'année prochaine.

Le lendemain, dans la rue Warnod et les rues limitrophes, la fête des voisins était placée sous le signe d'un "thé kran-sala" ("tea time" en alsacien). Douze convives ont partagé desserts faits maison et champagne dans une ambiance conviviale et ont profité de l'occasion pour fêter l'anniversaire d'un des voisins.

Rendez-vous l'année prochaine !

**Anne-Sophie CAMPOS**



# CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN

**Suivant la décision** du ministre de l'intérieur (circulaire du 2 juin) le Conseil Municipal a été convoqué en séance extraordinaire le vendredi 20 juin afin d'élire les "grands électeurs" (au nombre de 353 pour notre circonscription) qui seront amenés eux-mêmes à élire un sénateur lors du scrutin du 28 septembre prochain.

**Le mode de scrutin** a été précisé en détail par arrêté préfectoral en date du 3 juin ; il consiste essentiellement pour notre commune en un scrutin de liste sans panachage suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne pour le reste. Ainsi le Conseil devait élire 7 députés titulaires et 4 députés suppléants en son sein.

**19 conseillers** sont présents et 2 sont représentés.

**Après ouverture** de la séance par le maire, Jacques COLIN, le Conseil procède à l'élection des députés. Deux listes sont en présence: celle de la majorité (Jacques COLIN, Marie-Françoise BONY, Christian CODDET, Emmanuelle ALLEMAN, Thierry STEINBAUER, Barbara NATTER et Lionel FAIVRE pour les titulaires; Dominique VALLOT, Gérard JEANBLANC, Béatrice JACQUINOT et Alphonse MBOUKOU pour les suppléants) et celle de l'opposition (Stéphane JACQUEMIN, Béatrice CUE-NAT, Yannick SAUVEUR, Sylvie KOLB). Sur les 21 suffrages exprimés, la liste de la majorité recueille 19 voix et la liste de l'opposition 2 voix. En conséquence, les 7 sièges de titulaires et les 4 sièges de suppléants vont à la liste de la majorité.

**Christian CODDET**

## Filleule de Giromagny

**Les relations** entre le 35<sup>ème</sup> régiment d'infanterie et la commune de Giromagny sont excellentes. A de nombreuses reprises, le régiment a détaché un piquet d'honneur afin de relever par sa présence la solennité de nos manifestations patriotiques et notamment celles de la libération, du 8 mai et du 11 novembre. De son côté la commune a répondu aux différentes invitations liées à des réunions d'information, des visites et, chaque fois que cela est possible, le fort Dorsner est mis à disposition des militaires pour des formations, des entraînements, ceci en relation avec l'association du Fort.

**Au cours** de ces nombreux échanges, des relations se sont créées et l'idée du parrainage d'une compagnie du 35<sup>ème</sup> régiment d'infanterie par notre commune a fait son chemin. La compagnie d'éclairage et d'appui du 35<sup>ème</sup> RI, descendante directe de la compagnie de mitrailleuses cantonnée aux casernes de Giromagny, a été choisie et la charte de parrainage a été signée par le maire et le capitaine Jacques Néron BANCEL en présence des associations patriotiques des anciens combattants, du souvenir français et des élus le 26 mai 2014.

**Depuis, le capitaine** Jacques Néron BANCEL a quitté sa compagnie. Le capitaine Gaétan VIMONT lui a succédé. La passation de commandement a eu lieu le 17 juin 2014. Les associations et les élus présents lors de la signature ont assisté à cette cérémonie.

**Jacques COLIN**



## Action Sociale

**Le conseil d'administration** du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a été installé le jeudi 22 mai 2014 par Jacques Colin, Maire de Giromagny.

**Le CCAS** est géré par un conseil d'administration composé du maire qui en est le président de droit, et, en nombre égal, de 5 membres élus en son sein par le conseil municipal et de 5 membres non-membres du conseil municipal nommés par le maire. Le nombre d'administrateurs a été fixé à 10, en plus du président, par délibération du conseil municipal du 28 mars 2014. Marie-Françoise Bony, Anne-Sophie Campos, Béatrice Jacquinot, Lionel Faivre et Stéphane Jacquemin ont été élus par le conseil municipal le 16 mai 2014. Simone Millet, Madeleine Delmastro, Isabelle Poncet, Cyrille Coulon et Francis Lévêque ont été nommés par le maire.

**Pour accélérer** et assouplir le traitement des dossiers, le conseil d'administration, qui siège 4 fois par an, a mis en place une commission permanente qui se réunira deux fois par mois.

**La présidente** de la commission, Marie-Françoise Bony, a été nommée par le maire, les membres de la commission : Anne-Sophie Campos, Béatrice Jacquinot, Simone Millet, Isabelle Poncet, Lionel Faivre et Cyrille Coulon ont été élus à l'unanimité par les membres du conseil d'administration du CCAS.

**Le CCAS** est chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social de la commune définie principalement par la commission sociale mise en place par délibération du conseil municipal du 28 mars 2014. Il exerce sa mission en liaison étroite avec les institutions publiques et les associations (Point Accueil Solidarité Belfort Nord, Centre socioculturel de la Haute Savoureuse, Restos du Cœur, Croix Rouge, Secours Catholique). Le secrétariat administratif est assuré par Hélène Millot.

**Toute personne** souhaitant faire appel au CCAS peut contacter Marie-Françoise Bony, adjointe à l'action sociale, ou les services administratifs, en appelant le 03 84 27 14 18.

**Accueil en mairie** sur rendez-vous le jeudi matin et le mardi après-midi ou en urgence en appelant le 03 84 27 14 18.

**Marie-Françoise BONY**

## Action tourisme

La Communauté de Communes "La Haute Savoureuse", en partenariat avec Belfort Tourisme, vient d'éditer un guide touristique mettant en valeur notre territoire et le Ballon d'Alsace. L'histoire y côtoie les bonnes adresses de restauration, d'hébergement ou d'artisanat ainsi que la description de nos principaux sites naturels. Des exemplaires à consulter ou à distribuer sont disponibles gratuitement en mairie aux heures d'ouverture. N'hésitons pas à jouer aux ambassadeurs !

## Obligatoire !

Un arrêté préfectoral en date du 12 juin rend obligatoire, au titre de la salubrité publique, la lutte contre l'ambroisie. Cette obligation s'impose à tous les propriétaires, locataires, ayants droits et occupants d'un sol, à quel que titre que ce soit. Elle implique de prévenir la pousse, de détruire les plants existant et d'entretenir les espaces où l'ambroisie est susceptible de pousser.

### Pourquoi cette lutte ?

L'ambroisie, *Ambrosia Artemisiifolia* ou plus simplement "poil à gratter" ou encore "herbe à poux", est une plante hautement allergisante. La pollinisation qui commence fin août ou début septembre déclenche chez une grande partie de la population (10 à 12%) de fortes réactions allergiques. Les yeux se mettent à piquer, le nez coule, les éternuements arrivent par salves, juste avant une toux irritante qui se complique parfois en asthme. Comme le phylloxéra ou le doryphore, l'ambroisie serait arrivée au XIX<sup>ème</sup> siècle d'Amérique et c'est un curé du Beaujolais qui a noté sa présence en la consignant en 1865 dans un herbier du muséum d'histoire naturelle de Lyon. L'ambroisie se plaît sur le terrain des chantiers, les décombres riches en humus, le sable, le gravier, et prospère le long des fleuves et des terre-pleins.



### Comment la reconnaître ?

La plante, très ramifiée à la base, est d'un port buissonnant avec une hauteur de 30 à 120 cm (70 cm en moyenne). La tige est souvent rougeâtre et velue et les feuilles larges et opposées à la base, plus étroites et alternées vers le sommet, sont très découpées, du même vert sur chaque face, ce qui distingue la plante de l'armoise. Comme pour le maïs, les fleurs mâles et femelles d'une même plante sont séparées : les fleurs mâles sont groupées en longs épis bien visibles dans de petits capitules en forme de cupule renversée, rattachée à l'épi par un pétiole. Un épi comprend de 20 à 50 capitules. Les fleurs mâles, à maturité, libèrent un pollen très abondant. Les fleurs femelles sont très discrètes, insérées à l'aisselle des feuilles à la base des épis, isolées ou groupées par deux. Deux longs stigmates filamenteux surmontent l'ovaire de chaque fleur femelle. Après fécondation par le pollen, chaque fleur donne un fruit appelé akène qui contient une seule graine. Cette graine ne se sépare jamais de son enveloppe qui est munie de 5 à 6 épines. Elle germe au printemps après que le froid de l'hiver ait fait disparaître sa dormance qui peut durer jusqu'à 30 ans.

### Comment la combattre ?

Pour combattre la progression de l'ambroisie, 2 méthodes sont à privilégier : l'arrachage bien sûr à pratiquer de préférence dans la première quinzaine du mois d'août afin d'éviter à la fois une repousse en cas d'arrachage partiel trop précoce et la grenaison en cas d'arrachage trop tardif et la végétalisation des sols car la plante prend ses aises sur les jachères et supporte mal la concurrence.

### Quelle conséquence ?

Il est à noter que toute personne qui n'aura pas engagé les moyens appropriés pour lutter contre la prolifération de l'ambroisie est passible de poursuites en application des dispositions du code de la santé publique. En cas de défaillance, le maire peut également faire procéder à la destruction des plants d'ambroisie aux frais des intéressés.

*Christian CODDET*

## CONSEIL MUNICIPAL D'ADOLESCENTS

La session 2013-2014 du Conseil Municipal d'Adolescents (CMA) s'est terminée le samedi 28 juin avec une opération de sensibilisation à la prévention routière. Après les commémorations patriotiques d'avril et mai, c'est l'engagement du CMA pour la mémoire, aux côtés de l'UNADIF, qui est certainement le point marquant de cette session. Cet engagement lui a valu la reconnaissance du Président d'honneur de l'UNADIF 90, Jean BORG, reconnaissance symbolisée par une médaille qu'il a remise au CMA lors de l'Assemblée Générale de l'association. Le CMA s'est aussi illustré en participant activement au Carnaval du 16 mars dernier, d'abord par la distribution d'affichettes puis en prenant part au défilé.

L'opération "Savoureuse Propre", inscrite à son programme, n'a pas pu être réalisée le 14 juin du fait de l'indisponibilité de l'Association de Pêche, mais elle sera probablement proposée lors de la prochaine session au cours de laquelle le CMA fêtera ses 25 ans.

*Alphonse MBOUKOU*



### Braderie du 31 mai

C'est sous un soleil magnifique que c'est déroulée la 2<sup>ème</sup> braderie de Giromagny. 43 commerçants non sédentaires ont étalé leur marchandise pour le bonheur des habitants et des alentours. Bravo aux bénévoles de l'association des commerçants épaulés par la municipalité et la CCI du Territoire sans qui cette manifestation n'aurait pas eu lieu. Rendez-vous à présent en Octobre pour la journée nationale du Commerce de Proximité.

*Thierry STEINBAUER*

## GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

EDF : 09 72 67 50 90

GDF : 08 00 47 33 33

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie de garde : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

## EN JUILLET

**Jeudi 3 :** # Conseil Municipal à 20h00.

**Lundi 7 :** # Visite d'un atelier de céramique d'art organisée par l'office de tourisme; RdV à 14h30 place De Gaulle.

**Dimanche 13 :** # Retransmission de la finale de la coupe du monde de football sur écran géant au stade Edouard Travers avec animations, buvette et restauration à partir de 19h00.

**Lundi 14 :** # Feux d'artifices de la fête nationale avec concert, animations, buvette, restauration, à partir de 19h00 au stade Edouard Travers.

**Mercredi 16 :** # Visite d'une brasserie artisanale organisée par l'office de tourisme; RdV à 14h30 au 24 fb. de France.

**Lundi 27 :** # Visite d'un atelier de tournage sur bois organisée par l'office de tourisme; RdV à 14h30 place De Gaulle.

**Mardi 29 :** # Passage de la déchèterie mobile, stade Edouard Travers, av. Jean Moulin, de 12h00 à 19h00.

## EN AOÛT

**Mardi 5 :** # Visite des anciens quartiers de Giromagny du temps des mines organisée par l'office de tourisme; RdV à 14h30 place De Gaulle.

**Lundi 11 :** # Visite d'un atelier de céramique d'art organisée par l'office de tourisme; RdV à 14h30 place De Gaulle.

**Mercredi 13 :** # Visite d'une brasserie artisanale organisée par l'office de tourisme; RdV à 14h30 au 24 fb. de France.

**Dimanche 17 :** # Fête du ballon toute la journée avec animations, artisanat, buvette, restauration, ...

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur <http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jacques COLIN

Imprimé en 1800 ex. par AZ Imprimerie  
N° 147 - Dépôt légal 07-2014

## En bref

### Fête

Le centre équestre des Prés Heyd organise, le dimanche 29 juin, la fête du club. Au programme : épreuve de saut d'obstacles inter-club (ouvert à toutes les catégories) à partir 9h00, puis match de "Horse Ball" à partir de 14h00. Un service de restauration sera proposé toute la journée par l'association Hippique des Prés Heyd.

### Prenons date

Lors de sa dernière réunion, la commission "cadre de vie" a retenu des dates pour les prochaines réunions de quartier qui auront lieu à 20h00 en mairie les :

- 23 septembre, "Chantoiseau",
- 07 octobre, "Prés Heyd – Fougerets",
- 21 octobre, "Centre",
- 04 novembre, "Saint-Pierre",
- 18 novembre, "Vosges - Alsace".

### Concours

Le concours des maisons, jardins et balcons fleuris 2014 est ouvert ! Ce concours organisé par la municipalité a pour objet de récompenser les actions menées par les habitants en faveur de l'embellissement et du fleurissement des jardins, balcons et fenêtres de leur quartier. Tous les jardiniers et jardinières en herbe ou émérites peuvent s'inscrire : il ne faut pas hésiter à entretenir vos plantations jusqu'au passage du jury courant juillet puis fin août.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 juillet. Pour participer, il suffit de vous inscrire à la mairie (ou par téléphone au 03 84 27 14 18) où vous pourrez retirer un exemplaire du règlement du concours. La remise des prix aura lieu en mairie courant novembre en présence de tous les lauréats.



### La Saltarelle

Les musiciens de l'ensemble vocal et instrumental "la Saltarelle" ont joué le 24 mai sous les voûtes du fort Dorsner. Ce lieu, habituellement calme, avait prêté ce soir-là ses murs pour que résonnent des mélodies de la renaissance, douces et paisibles. Le public s'est laissé embarquer avec plaisir dans le voyage musical

que proposait Pierre Gantner à la tête de la formation, invitée par les associations du Fort Dorsner et Transhumance et Traditions. De nos jours où ce fort militaire n'a plus de raison d'exister en tant que tel, nous pouvons nous réjouir de le voir vivre une renaissance pacifique et culturelle, que nous lui souhaitons riche et variée !

**Elise LAB**

### Tournoi des étoiles

Il y avait foule autour du stade Edouard Travers le samedi 14 juin pour la 5ème édition du tournoi des étoiles organisé par le FC Giro-Lepuix. Ce tournoi est ainsi nommé parce que, depuis 2009, le FCGL a décidé d'organiser un tournoi à la mémoire de ses dirigeants et/ou bénévoles qui nous ont quittés.

26 équipes de différentes catégories venant de 4 départements s'étaient donné rendez-vous : U11 (8 équipes) U13 (10 équipes) et U15 (8 équipes). Le beau temps aussi était au rendez-vous et cette 5ème édition a vu les podiums

suivants : en U11 Pays Rudipontain2, AS Audincourt, FC Giro-Lepuix ; en U13 Bavilliers, Pays Minier et Pays Rudipontain ; en U15 Groupement du Ballon1, L'Isle sur le Doubs et Pays Rudipontain. En photo les équipes du FC Giro-Lepuix et de Cernay en U11.

**Alphonse MBOUKOU**

